

Fourrage

La mise à l'herbe : un moment clé de la saison de pâturage

A LA DATE DU 25 MARS	Somme des températures	Mise à l'herbe		Fin de déprimage
		300° jour	400° jour	500° jour
AUCH	370°	18 mars	28 mars	5 avril
CONDOM	370°	18 mars	28 mars	5 avril
LAHAS	443°	9 mars	21 mars	1 ^{er} avril
LE HOUGA	376°	16 mars	27 mars	4 avril
MAUROUX	360°	19 mars	29 mars	6 avril
PEYRUSSE GRANDE	377°	16 mars	27 mars	4 avril

La mise à l'herbe doit être faite maintenant sur les prairies temporaires et les prairies permanentes précoces. Elle pourra se faire cette semaine sur les prairies moins fertiles. C'est aussi le bon moment pour déprimer les parcelles de fauche, ce qui permet d'augmenter l'herbe disponible en ce début de saison, mais aussi de réaliser une

crainte de manquer d'herbe ou de voir le mauvais temps revenir en sortant les animaux trop tôt.

Attendre que l'herbe soit suffisamment haute pour démarrer sa saison de pâturage aura cependant pour conséquence de se faire dépasser par la pousse lorsqu'elle sera explosive, d'entrer trop

celles, présente de nombreux avantages :

- **Assurer une transition alimentaire avec la ration hivernale** : l'herbe de printemps contient davantage de sucres solubles et de matières azotées qu'une ration hivernale, mais beaucoup moins de matières sèches. Pouvoir bien l'assimiler demande une adaptation de la flore de la panse des ruminants, ce qui nécessite environ 3 semaines.

- **Nettoyer les parcelles** avant la pleine pousse (diverses feuilles et touffes de graminées qui ne sont pas encore trop dures pour être pâturées) et favoriser les légumineuses qui sont des plantes de lumière.

- **Permettre aussi la densification du gazon**, grâce au tallage des graminées et d'améliorer la qualité du fourrage en orientant la végétation à faire des repousses plus courtes en tiges et plus feuillues.

- **Déprimer les parcelles destinées à la fauche**, afin de décaler légèrement la période d'exploitation sans conséquence sur le rendement tout en optimisant la qualité du foin.

- **Etaler la pousse de l'herbe** pour la période de plein pâturage.

- **Valoriser une herbe de bonne qualité et très digestible** en économisant les stocks et les concentrés.



action bénéfique pour le foin à venir (densité du couvert et décalage de la pousse des exploitations par fauche).

Réussir sa saison de pâturage c'est garder des performances animales optimales et une prairie productive et en bon état. Cela impose de respecter quelques règles qui ne sont pas toujours évidentes à mettre en oeuvre, en fonction des conditions météo.

Une erreur courante consiste à lâcher le bétail tardivement, par

tardivement dans les parcelles suivantes et donc, de gaspiller l'herbe disponible par refus et piétinement. Une erreur d'exploitation de ce type se répercute sur toute la saison de pâturage, voire sur les suivantes.

Il est donc primordial de sortir le bétail le plus tôt possible, dès que les conditions climatiques et de portance du sol le permettent.

Ce pâturage précoce, qui est en fait un "pré-pâturage" à effectuer assez rapidement sur plusieurs par-

Déprimage et étêtage

Le déprimage est une technique de pâture qui vise à exploiter l'herbe avant que l'apex de la plante se trouve à 5 cm du sol (on parle alors de stade épis 5 cm).

Lors d'un déprimage, les animaux pâturent mais ne prélèvent pas l'épi de la plante, l'épiaison n'est donc pas compromise.

Le déprimage permet de décaler légèrement la pousse de l'herbe des parcelles concernées et de favoriser le tallage des graminées, en améliorant ainsi la qualité des fourrages produits lors de la repousse.

En cas de fauche tardive, le déprimage permet de diminuer les pertes par sénescence du fourrage récolté et de limiter l'utilisation des stocks en avançant la mise à l'herbe.

Le déprimage ne doit pas être confondu avec l'étêtage, au cours duquel l'apex est prélevé par les animaux. La repousse sera alors

essentiellement feuillue. Il interviendra sur les parcelles précoces quand les animaux les pacageront au-delà des 500° jour.



Pour tous renseignements complémentaires contactez la Maison de l'Elevage au 05.62.61.79.60

